

Texte :

Conquête de l'Algérie : crimes de guerre et crimes contre l'humanité

La « pacification »¹ fut obtenue au prix de la systématisation des razzias par le général Lamoricière et la politique de la « terre brûlée » du maréchal Bugeaud. De nombreuses affaires datant des débuts de la conquête confirment que l'armée française accepta de mener une « guerre sans lois », dans laquelle la fin justifiait souvent les moyens. [...]. La généralisation de la guerre fut à l'origine d'autres formes de violence qui devraient être rangées facilement aujourd'hui dans la catégorie des « crimes contre l'humanité ». C'est le cas notamment de la pratique des enfumades² et des emmurements³ qui provoquaient à chaque fois la mort de plusieurs centaines de personnes par asphyxie.

Dans le Dahra en 1845, le colonel Pélissier décida de poursuivre les Ouled Riah qui s'étaient retranchés par centaines dans des grottes de montagne. Des fascines enflammées furent placées, devant les issues des grottes où s'était réfugiée une partie de la tribu. Le lendemain, on trouva des centaines de cadavres (d'hommes, de femmes et d'enfants) amoncelés. Il y eut au moins cinq cents victimes ; on parla même d'un millier de morts. [...].

L'année précédente, le général Cavaignac avait utilisé le même procédé pour obtenir la reddition de la tribu des Sbéahs. [...] Quelques semaines après l'affaire des Ouled Riah, le colonel Saint Arnaud montra autant de discrétion que le général Cavaignac lorsqu'il emmura d'autres Sbéahs : « Je fais hermétiquement boucher toutes les issues et je fais un vaste cimetière. La terre couvrira à jamais les cadavres de ces fanatiques. Personne n'est descendu dans les cavernes ; personne... que moi ne sait qu'il y a là-dessous cinq cents brigands qui n'égorgeront plus les Français. »

[...].

Les habitudes prises durant les opérations de la conquête ont survécu à la « pacification », et les méthodes utilisées pour réprimer les grandes insurrections ne furent pas plus morales.

**Sadek Sellam, « Parler des camps, penser les génocides »,
Editions, Albin Michel 1999.**

Mots expliqués :

1. Après la conquête d'un territoire, les rébellions peuvent remettre en cause l'ordre du conquérant. Elles nécessitent une intervention armée pour assurer l'ordre et la maîtrise de la rébellion.
2. asphyxier des personnes réfugiées dans une grotte, en allumant devant l'entrée des feux qui consomment l'oxygène disponible et remplissent les cavités de fumée.
3. fermer les issues des grottes à l'aide de très grandes pierres et les laisser mourir.

QUESTIONS

I. Compréhension de l'écrit :

1. L'auteur évoque deux méthodes et deux techniques utilisées par les français pour massacrer les Algériens. **Relevez-les dans le texte.**

2. « ... la fin justifiait souvent les moyens. ». **En utilisant cette proposition l'auteur veut dire que :**
- L'armée française pourrait dompter facilement les Algériens.
 - L'armée française n'avait pas le choix que de tuer les Algériens.
 - L'armée française était prête à tout, à faire usage de moyens condamnables.
- (Recopiez la bonne réponse)**
3. Relevez dans le texte quatre (04) termes ou expressions relevant du champ lexical de « **violence** ».
4. **Classez les expressions suivantes :** retranchés dans des grottes / des enfumades et des emmurements / cinq cents victimes / la politique de la terre brûlée / la systématisation des razzias / des centaines de cadavres.
- selon qu'elles renvoient aux :**
- Armée française : ..., ...,
 - Tribus algériennes : ..., ...,
5. À « **qui** » ou à « **quoi** » renvoient les mots soulignés ?
- « ...on trouva des centaines ... » (2^{ème} §) « **on** » renvoie à : ...
 - « lorsqu'il emmura d'autres Sbéahs » (3^{ème} §) « **il** » renvoie à : ...
 - « ...les cadavres de ces fanatiques... » (3^{ème} §) « **ces fanatiques** » renvoie à : ...
6. Les Sbéahs étaient victimes de deux généraux français à la suite.
Relevez du texte une phrase qui le montre.
7. Relevez dans le dernier paragraphe **un commentaire** de l'auteur.
8. Dites, en une phrase, quelle est **l'intention communicative** de l'auteur.
9. « les méthodes utilisées pour réprimer **les grandes insurrections** ne furent pas plus morales ».
- Dites, en trois lignes, de quelles grandes insurrections parle l'auteur.

II. Production de l'écrit : (Devoir n°2, à réaliser à la maison)

Beaucoup de jeunes Algériens ignorent que des français ont, durant la conquête coloniale, pratiqué des techniques barbares et sadiques. Vous avez lu ce texte et son contenu vous semble important pour le communiquer à vos camarades de lycée. Rédigez à leur attention le compte rendu objectif qui sera publié dans le journal de votre lycée (environ 100 mots).

Le bac vous va bien !

